

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :  
 Cahors, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 46 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

**PRIX DES INSERTIONS**  
**ANNONCES,**  
 25 centimes la ligne  
**RÉCLAMES,**  
 50 centimes la ligne  
 Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.  
 — Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.  
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

**CALENDRIER DU LOT.**

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
18	Jeu.	Enf. de Marie.	St-Caprais, Comiac.	☉ P. L. le 6, à 7 h. 47' du mat.
19	Vend.	s. Némésien.	Duravel.	☽ D. Q. le 14, à 10 h. 41' du mat.
20	Samedi	se Pauline.	Pomarède, Salviac.	☉ N. L. le 21, à 5 h. 13' du mat. ☽ P. Q. le 27 à 11 h. 53' du soir.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

**SERVICE DES POSTES.**

HEURE DE DÉPART.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m. 6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 13 Décembre 1862.

**BULLETIN**

Les hommes politiques ont lu avec satisfaction la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, concernant l'attitude que la France, la Russie et l'Angleterre doivent prendre en présence de la question grecque.

Le gouvernement de l'Empereur ne pouvait faire moins que de protester, comme il l'a fait, contre les suggestions de la Grande-Bretagne; car, dans cette conjoncture, les intrigues de l'Angleterre risquaient fort de compromettre l'équilibre européen.

Averti des conséquences que son manque de sagacité pouvait entraîner, le cabinet de Windsor abandonne la candidature du prince Alfred et propose celle de Dom Ferdinand, père du roi de Portugal. En supposant que cette compétition soit agréée par la Russie et la France, reste à savoir si les Hellènes y adhéreront.

En attendant, dit le *Constitutionnel*, les nouvelles de Grèce sont de plus en plus sombres. Dictature des clubs, violence contre les électeurs qui ne votent pas pour le prince Alfred, conflits sanglants, désordres sur plusieurs points, nécessité pour les ministres étrangers de s'adresser aux commandants des escadrons en station pour protéger leurs nationaux, voilà le tableau que présentait la Grèce aux dernières nouvelles.

Le ministère italien est définitivement composé. En voici la liste :

- MM. Farini, président du conseil ;
- Pasolini, ministre des affaires étrangères ;
- Peruzzi, ministre de l'intérieur ;
- Pisanelli, ministre de la justice ;
- Minghetti, ministre des finances ;
- Della Rovere, ministre de la guerre ;
- Ricci, ministre de la marine ;
- Menabrea, ministre des travaux publics.

Dans la séance du 11, M. Farini a lu à la chambre le programme du nouveau cabinet :

« Nous puiserons, dit M. Farini, dans le concours du Parlement, l'autorité nécessaire pour accomplir l'organisation intérieure et représenter dignement l'Italie à l'étranger.

» Pleins d'une confiance inébranlable dans la réalisation de l'unité, nous nous abstenons de

promesses qui pourraient ne pas être suivies d'effets immédiats.

» Nous attendrons les événements sans illusion ni découragement.

» Nous aurons soin de maintenir nos alliances, tout en sauvegardant l'indépendance du pays.

» Je fais appel à la concorde italienne qui se personnifie dans le roi.

Des marques d'approbation ont accueilli les paroles de M. Farini.

Le nouveau ministère reçoit, dit-on, des félicitations de toute part. Le général Lamarmora, Cialdini et ses amis politiques lui auraient promis leur appui.

Notre correspondance nous apprend que le différend relatif à la Vallée des Dappes vient de se terminer à la réciproque satisfaction de la France et de la Confédération helvétique. En échange de la portion de territoire dite de Noirmont, nous obtenons la cession du Mont des Tuffes avec la route qui le côtoie jusqu'au lieu appelé Fancille. La convention signée par M. le marquis Turgot, au nom de la France et par M. Staempfli, comme président de la Confédération suisse, recevra incessamment la ratification officielle.

Les derniers journaux américains, arrivés par l'*Etna*, n'apportent l'annonce d'aucun fait bien saillant.

A. LAYTOU.

**Dépêches télégraphiques.**

(Agence Havas.)

Athènes, 10 décembre.

L'élection des représentants est terminée presque partout. Le suffrage continue à être favorable au prince Alfred, dans la capitale et les provinces. Le nombre des signatures qui lui sont déjà acquises est de 70,000.

Londres, 11 décembre.

Le *Daily News* combat la candidature du roi Ferdinand de Portugal, au trône de Grèce. Les trois puissances, dit ce journal, violent le principe de non intervention en recommandant un roi. L'Europe a assez souffert de la nomination d'Othon. Laissons les Grecs entièrement libres de leur choix. L'Angleterre ne doit se mêler de rien.

Varsovie, 11 décembre.

Aujourd'hui ont commencé les séances publiques du conseil de guerre qui doit juger les 64 militaires accusés d'avoir fait partie d'une société secrète,

« Maintenant bâtons-nous ; il faut que j'aile sur-le-champ féliciter ma bonne M<sup>me</sup> Norbert et mon Alice. Je cours faire ma toilette ; tu m'accompagnes, n'est-ce pas ? ajouta-t-elle d'un ton câlin.

— Comment te refuser quelque chose, petite enchantresse ? J'irai avec toi chez nos amies pour leur offrir aussi mes félicitations, et, tandis que tu passeras une heure auprès d'elles, je ferai une visite au marquis de Rochebrune et à son fils ; ils doivent être à Paris.

— Pauvre Edmond ! reprit Eugénie avec un soupir ; que je le plains d'avoir contracté des engagements envers la famille d'Avigny !

— Ah ! s'il n'était pas trop tard, s'il pouvait encore rompre !

— Je doute qu'il veuille retirer sa parole ; et pourtant, ce serait bien à désirer pour leur bonheur à tous. S'il épouse Laure, les deux familles seront malheureuses. » Tout en causant ainsi, ils avaient regagné la maison d'un pas rapide. Une demi-heure après, ils montaient en voiture.

On se figure sans peine quels doux moments Alice et Eugénie passèrent ensemble.

Quant au vicomte, il trouva son ami triste et abattu. Le bon M. d'Avigny n'avait rien eu de plus pressé que de communiquer la lettre de Norbert à tous ceux qui connaissaient Alice ; car il s'était pris pour elle d'une amitié sincère et chaleureuse, et il avait hâte de lui faire recouvrer la considération qu'elle méritait. Il venait de sortir de chez le marquis, laissant Edmond livré aux regrets les plus amers. Le malheureux jeune homme se disait avec

ayant pour but une organisation révolutionnaire dans l'armée, afin d'arriver à une révolte générale. Les conseillers intimes MM. Tymowsky et Lesky ont été nommés, l'un membre du conseil d'Etat de l'empire, l'autre sous-secrétaire d'Etat du royaume de Pologne. Le conseiller d'Etat Bagniewsky est nommé directeur des Finances.

Madrid, 11 décembre.

On assure que le général Concha a donné sa démission du poste d'ambassadeur d'Espagne à Paris. Le général Concha aurait pris cette résolution afin d'être complètement libre dans la discussion des affaires du Mexique.

Le général Prim a commencé à discuter les appréciations diverses de sa conduite au Mexique.

Il continue son discours.

Malte, 11 décembre.

Le prince Alfred d'Angleterre vient d'embarquer pour Naples.

Bucharest, 11 décembre.

Le Consul-général de France s'est associé aux démarches des agents de l'Autriche et de l'Angleterre, dans l'affaire des armes saisies dans la principauté. Les trois puissances doivent, dit-on, demander, par une note collective, au gouvernement du prince Couza, de maintenir la mesure qu'il a prise et de placer les armes saisies sous la garde du consul.

New-York, 29 novembre (par l'*Etna*).

Aucun mouvement militaire n'a eu lieu à Frédériksburg.

Les confédérés ont concentré des forces à Tullahoma (Tennessee) pour résister au corps de Rosenkranz qui est parti de Nashville.

Un grand meeting démocratique a eu lieu à New-York. Les orateurs ont engagé le gouvernement à poursuivre vigoureusement la guerre et à rétablir la Constitution. Ils ont exprimé l'espérance de voir le Nord et le Sud unis de nouveau et en état d'attaquer l'Angleterre. L'Angleterre est l'objet de dénonciations continuelles dans les églises, dans les journaux, dans les réunions populaires, et les sentiments exprimés contre cette puissance paraissent rencontrer l'approbation publique.

La *Tribune* dit avoir appris, de bonne source, à Washington, que l'amiral Anglais Milne, s'est mis à la poursuite du corsaire confédéré Albama.

A l'occasion de l'inauguration du Boulevard du Prince-Eugène, le journal *La France*, publie la note biographique suivante :

**LE PRINCE EUGÈNE DE BEAUHARNAIS**

Le prince Eugène de Beauharnais, fils adoptif de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, oncle de Napoléon III (1), a joué un grand rôle, et on le

(1) La reine Hortense, Eugénie de Beauharnais, mère de l'Empereur actuel, était sœur du prince Eugène.

retrouve presque à chaque page de cette immortelle histoire. Si, comme grand capitaine, Eugène de Beauharnais n'atteignit pas la popularité de certains guerriers illustres parmi les plus illustres, il sut joindre à des qualités militaires incontestables l'habileté de l'homme d'Etat et du grand administrateur.

A cette époque si étrange par la soudaineté de sa gloire, la jeunesse n'avait pas le temps de se mûrir aux graves leçons de l'expérience ; au milieu du tourbillon des batailles, les jours étaient pour ainsi dire devenus des années. Napoléon grandissait tout autour de lui ; il vieillissait la jeunesse par le fardeau personnel de la responsabilité, et ne comptait pas avec les hommes, mais avec les victoires. Il semblait enfin qu'arbitre des destinées humaines, il forçât à la fois la vie et la mort à se hâter dans leur marche pour obéir à sa volonté.

Toutes les figures de cette grande époque ont une physionomie à part, on les suit à la trace au milieu de ces épopées militaires qui creusèrent un glorieux sillon à travers l'Europe. Elles sont si étroitement liées par la force des choses à l'ensemble des événements, qu'on ne peut écrire leur histoire sans écrire aussi celle de l'Empire et celle de l'Empereur.

Le prince Eugène de Beauharnais occupe, nous l'avons dit, une grande place, et cependant, sa vie politique et littéraire s'encadre de 1805 à 1814, c'est-à-dire qu'elle comprend un espace de neuf années à peine. — En 1805, Eugène de Beauharnais avait vingt-quatre ans ; en 1814, il en avait donc trente-trois. A cette époque, il disparaît de la scène politique. Il est curieux de parcourir à grands traits cette carrière si brillante.

La hache révolutionnaire de 93 fit de l'enfant un orphelin, et celui qui devait être un jour commandant en chef d'une armée, vice-roi d'Italie et le prince héréditaire de la couronne impériale de France, en fut réduit, à l'âge de quatorze ans, à travailler comme apprenti chez un menuisier.

Mais bientôt la fortune devait faire un favori de celui qu'elle avait un instant si cruellement abaissé ; sa mère, Joséphine Tacher de la Pagerie, épousa le général Bonaparte, qui, peu après, nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, devait remplir le monde entier du bruit de cette immortelle campagne. Le sous-lieutenant de Beauharnais, attaché à l'état-major particulier du général en chef, rejoignait Bonaparte en Italie à la fin de 1796.

Nous passerons rapidement sur ces premières années.

Il prit la plume, et, en quelques lignes où se traçait le déchirement de son cœur, il annonça au vieillard qu'il allait à Rochebrune chercher un peu de calme, et qu'il reviendrait quand il se sentirait la force de remplir ses engagements. En même temps, il le pria de prévenir la famille d'Avigny et de colorer ce départ de quelque prétexte plausible.

Puis il fit à la hâte ses préparatifs ; quand le marquis rentra, il était parti depuis une heure.

**CHAPITRE XII.**

Entrons chez M. d'Avigny au moment où le déjeuner vient de finir. La table est encore servie ; mais Laure, qui ne pique pas d'un excès de politesse envers ses parents, a disparu pour mettre la dernière main à une toilette de gala ; car elle sait que MM. de Rochebrune doivent venir dans la journée pour la fixation définitive du jour de son mariage. Pauvre fille, à qui sa mère n'a jamais dit que la plus belle parure d'une femme, c'est sa jeunesse, sa grâce naturelle, sa modestie et sa simplicité !

M. et M<sup>me</sup> d'Avigny causent de Norbert, de sa lettre arrivée l'avant-veille, de la somme restituée par lui.

Mon ami, dit la « baronne », puisque cet argent te tombe comme du ciel, tu vas l'employer, n'est-ce pas, à donner une fête brillante pour célébrer le prochain mariage de ta fille ?

— Une fête ? répond M. d'Avigny, qui ne peut réprimer un sourire. As-tu donc l'habitude de me consulter quand il s'agit de cela ? Est-ce moi qui tiens la bourse et qui règle tes dépenses ?

**FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT**  
du 10 décembre 1862.

**ALICE**

NOUVELLE

20

**CHAPITRE XI.**

(Suite.)

— Ta, ta, ta, ta ! il ne s'agit point de moi, monsieur. Croyez-vous donc que ce soit pour me faire faire la cour par mon mari que j'arrive toute essoufflée ? détrompez-vous ; j'apporte une nouvelle.

— Et une bonne, à en juger par l'éclat de tes yeux.

— Accourrais-je si vite, si elle était mauvaise ? Tiens, juges-en toi-même.

Elle lui tendit la lettre d'Alice, et à peine avait-elle eu le temps de la parcourir qu'elle se leva, en disant avec une extrême vivacité.

La reproduction est interdite.

En Egypte, il fut nommé lieutenant le 15 novembre 1798. — Au siège de Jaffa, il montra un des premiers à l'assaut et montra déjà le brillant courage et le calme intrépide qu'il déploya plus tard à un si haut degré en Italie et pendant la désastreuse campagne de Russie.

Il semblait chercher le danger; c'est en Syrie, au siège de Saint-Jean d'Acra, qu'il reçut la seule blessure qui devait l'atteindre.

Nommé chef d'escadron sur le champ de bataille de Marengo, il fut colonel deux ans plus tard; 1804 le vit général de brigade et colonel général des chasseurs. La même année, il recevait le titre de prince. — Le 1<sup>er</sup> février 1805, élevé à la dignité de grand-amiral, il fut investi au mois de mai, par l'empereur Napoléon, de la vice-royauté d'Italie. Rapide et prodigieux avancement qui suscita autour de lui d'ardentes jalousies. C'est de cette époque que date réellement la vie militaire et politique du prince Eugène de Beauharnais.

La guerre que l'Autriche préparait sourdement, créait, dans le début, au jeune vice-roi de grandes difficultés de situation. Napoléon ne voulant pas attaquer l'Autriche, mais, sûr qu'il était d'être attaqué par elle, il ordonna au prince Eugène de tout préparer pour une guerre sérieuse. Masséna reçut le commandement de l'armée. Cette campagne fut fatale à l'archiduc Charles, qui montra, dès le commencement des hostilités, une grande hésitation, et aussitôt après la prise d'Ulm, abandonna le champ de la guerre avec cette armée qui, un instant s'était avancée sur l'Italie comme un flot envahisseur. L'archiduc s'éloigna, car Napoléon, vainqueur à la tête de son invincible armée, poursuivait sa marche à travers les Etats héréditaires et entra victorieux à Vienne.

Dans le même moment, le roi de Naples, violant le traité de neutralité, se coalisait avec les ennemis de la France. Mais le canon d'Austerlitz étouffa toutes ces menaces; les puissances ennemies comprirent que Napoléon était trop puissant pour qu'on osât lutter contre lui. L'heureux capitaine, de retour à Vienne, changea l'organisation de l'armée d'Italie; le prince Eugène en reçut le commandement en chef, ainsi que le gouvernement des provinces vénitiennes acquises à la France.

L'habileté administrative, et, faut-il le dire, l'honnêteté du prince Eugène, établirent bientôt un ordre régulier et arrêtaient les exactions de certains généraux dont la capacité, déjà connue, ne pouvait échapper au regard vigilant de l'empereur. Nous n'entrons pas dans le détail de ce gouvernement qui eut à combattre des difficultés de toute nature, et surtout cette haine instinctive des populations contre les dominateurs. Le vice-roi y déploya une activité sage et énergique qui mit un frein aux soulèvements et consolida cette conquête audacieuse, autant qu'elle pouvait l'être avec les éléments de destruction qui venaient à la fois du dedans et du dehors.

Le 14 janvier 1806, le prince Eugène épousait une princesse de Bavière, et deux jours après l'empereur Napoléon l'adoptait, en le déclarant prince héréditaire, avec le nom d'Eugène-Napoléon. Nous passons sous silence bien des événements partiels qui agitèrent l'Italie pendant que Napoléon, insatiable de victoires, faisait trembler l'Europe sous le poids de son épée.

Nous ne toucherons pas non plus, dans cette rapide esquisse, la grande question politique et religieuse de l'envahissement des Etats pontificaux. — Pie VII, comme aujourd'hui Pie IX, resta inébranlable. Le prince Eugène y joua le rôle impuissant de médiateur.

Cependant l'Autriche, spectatrice impassible en apparence de tous ces événements,

n'avait point perdu l'espoir de recouvrer les portions de l'Italie qui lui avaient été arrachées. Prête à combattre, elle avait sur pied une armée formidable. L'archiduc Jean concentrait ses forces sur les frontières du royaume, tandis que deux autres corps d'armée menaçaient, l'un le Tyrol, l'autre la Dalmatie.

Cette campagne ne fut pas favorable au prince Eugène, auquel la haute estime et l'affection de Napoléon pour son fils adoptif avait donné un commandement au-dessus de ses forces. Il n'avait alors que vingt-huit ans. Il sut combattre, mais ne sut pas vaincre. — Forcé de repasser le Tagliamento, Beauharnais livra aux autrichiens une grande bataille, près de Porcia. Le sort des armes se décida contre lui, et l'armée italienne y fit des pertes considérables. Le jeune général en chef, dans ces tristes circonstances, donna à tous l'exemple de la fermeté et du courage, et soutenant l'arrière-garde de sa propre personne, il assura, au milieu des plus grands dangers, la retraite de ses troupes. Mais la bataille de Raab, en Hongrie, fit oublier les succès du prince en Italie. La victoire qu'il remporta fut complète et féconde en résultats. — Les mauvais jours étaient passés. Les troupes du vice-roi ont rejoint la grande armée, et prennent une glorieuse part à la célèbre bataille de Wagram. La paix de Vienne permit à Beauharnais de retourner en Italie, où de nouveaux embarras insurrectionnels l'attendaient encore.

Mais nous voici à une phase de sa vie qui fut la plus douloureuse atteinte pour son cœur. Le divorce de Napoléon et de Joséphine de Beauharnais était décidé. Mandé par ordre de l'empereur à Paris, le jeune vice-roi reçut de son père adoptif la cruelle mission d'annoncer à l'impératrice, sa mère, cette résolution inébranlable; mettant l'intérêt de l'Etat et de la dynastie napoléonienne au-dessus des sentiments de son cœur, il fut, pour ainsi dire, l'instrument de cette cruelle séparation.

Sa conduite fut appréciée par les uns, sévèrement jugée par les autres; mais la noblesse de caractère et l'honnêteté inaltérable du prince Eugène, dont la figure est une des gloires sans tache de ce grand règne, répondent aux suppositions mal fondées que l'on donnait pour mobile de sa conduite.

« Je n'ai pas l'ambition des trônes, écrivait-il dans une lettre confidentielle; je n'en ai qu'une, celle de vivre et de mourir le plus près possible de l'empereur. »

L'année 1811 va finir, la guerre avec la Russie est imminente.

C'est dans cette funeste campagne que le vice-roi d'Italie acquit ses véritables titres de gloire militaire. Chargé d'attaquer Borodino et les hauteurs de Gorka, avec le corps d'armée qu'il commandait, auquel étaient venues se joindre deux divisions du premier corps et la cavalerie de Grouchy, il se distingua par une rare intrépidité, en enlevant la grande redoute qui défendait la position des Russes, et était l'objectif de la bataille.

Tous les cœurs français ont conservé le mémoire de cette désastreuse retraite au milieu des neiges de la Russie. Le prince Eugène y déploya les rares qualités d'un sang-froid inaltérable joint à une grande activité. — A Malojarslawitz, il soutint avec 17,000 hommes déjà épuisés, les attaques de l'armée ennemie tout entière. — A Viasma, il combattait avec Davoust et Ney.

Hélas! à mesure qu'il marchait, des traînées d'hommes expirants restaient en arrière comme de funèbres jalons. Quand il arriva à Smolensk, il n'avait plus avec lui que 6,000 hommes; le reste était enseveli sous les neiges, mourant de fatigue, de misère et de faim. Chaque jour, Beauharnais combattait avec

cette poignée de soldats écrasés par les souffrances, et chaque jour il voyait la mort impitoyable en éclaircir les derniers rangs. Au milieu de tant de désastres, son grand cœur ne connut pas un seul jour d'abattement: quand il atteignit la Bérézina, son corps d'armée n'existait plus.

L'empereur part pour Paris; peu après Murat, qui a pris le commandement en chef, se rend à Naples, et le prince Eugène recueille le triste fardeau de ce commandement. — Ce n'était plus qu'un débris d'armée qu'il avait dans les mains; mais, avec ce débris, il put résister aux attaques de l'ennemi et le combattre encore. — Harcelé par des engagements incessants, il parvint enfin à rejoindre la division Grenier, à Francfort-sur-l'Oder. Il eut alors 20,000 hommes sous ses ordres, et peu à peu, en ramassant tout ce qu'il rencontra disséminé çà et là, il porta ce chiffre à 50 ou 55,000 combattants.

Pendant ce temps, Napoléon reconstituait une nouvelle armée à laquelle le prince Eugène vint bientôt se rallier.

Ce fut un grand et beau jour, celui où Beauharnais, après tant d'épreuves cruelles, retrouva l'empereur qu'il croyait ne plus jamais revoir. Napoléon le reçut dans ses bras, car le prince Eugène avait bien mérité de la patrie. C'est dans les grands désastres que se retrempe les grands courages et les nobles cœurs. — Il combattit encore à Lutzen, à Colditz, à Valheim, à Limbach.

Mais l'Autriche devenant de nouveau menaçante, le vice-roi fut renvoyé en toute hâte en Italie. En deux mois, son activité infatigable improvisa une armée qui n'existait pas. C'est avec cette armée, ainsi levée et recrutée à la hâte, qu'il marcha contre ses ennemis.

Le cadre imposé à cette rapide esquisse ne nous permet pas de suivre le prince Eugène dans le cours de cette dernière campagne où, tour à tour battant en retraite ou prenant l'offensive, il tint souvent les Autrichiens en échec, et gagna sur le feld-maréchal Bellegarde la bataille du Mincio. Ce sont des combats de chaque jour dans lesquels le vice-roi, devenu général consommé, dispute le terrain pied à pied; mais l'ennemi, très supérieur en nombre, le menace de plus en plus; les difficultés de la situation s'accroissent. La lutte deviendra bientôt impossible; lorsqu'arrive la nouvelle de l'abdication de Napoléon, le 16 avril; une convention d'armistice fut alors signée et mit fin à la guerre.

Là se termine véritablement la carrière du prince Eugène de Beauharnais, carrière utilement et laborieusement remplie. Il avait trente-trois ans, cet âge où l'homme est dans toute sa force et dans toute sa virilité.

Beauharnais se retira à Munich, et reçut l'accueil le plus flatteur de son beau-père, le roi de Bavière. Il y vécut jusqu'au 26 février 1824. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement à l'âge de quarante-trois ans: il laissait trois fils et trois filles, dont l'aînée avait épousé un an auparavant le prince royal Oscar de Suède.

Telle fut la vie d'Eugène de Beauharnais; nous avons essayé d'en retracer rapidement les principaux traits. — C'est une des plus nobles et des plus belles figures d'un règne qui laissera dans nos annales des souvenirs impérissables.

(Baron de Bazancourt.—France.)

### Chronique locale.

Par décret impérial du 30 novembre 1862, M. Castanet, maire de la commune de Lachapelle-Auzac, arrondissement de Gourdon, a été renvoyé de ses fonctions.

quatre à la chambre de sa fille. Un soupçon qui la faisait frémir de colère venait de se présenter à son esprit.

« Cesse tous tes beaux frais de toilette, ma pauvre Laure! s'écria-t-elle avec un rire amer; monsieur le comte a trouvé bon de nous planter là et de partir pour la campagne. »

Puis elle répéta à sa fille les paroles du marquis.

Laure ne répondit pas et se mit à réfléchir; on voyait à sa mine qu'elle partageait la pensée de sa mère.

« Ah! dit-elle enfin, l'œil sombre et la lèvre crispée, rien d'étonnant à cela: M<sup>lle</sup> Norbert n'est plus l'objet du mépris public. »

« Conçoit-on le sot empressement de ton père à crier sur les toits que son fameux commis s'est réhabilité? Je le répète, il a toujours eu pour ces gens-là une affection inexplicable, insensée même. Figure-toi qu'il donne à cette Alice trente mille francs de dot! »

« J'aurais le droit de me plaindre: doter ma rivale à mes dépens! Mais je serai toujours assez riche, » reprit Laure en redressant la tête avec arrogance et en se pavanant devant sa psyché.

Au milieu de son dépit, elle avait encore le temps de songer à sa toilette et aux grâces présumées de sa petite personne.

Elle continua de se parer, et, tout en attachant ses bracelets, elle grommelait entre ses dents avec une fureur continue:

« Ah! monsieur le comte, vous retardez à plaisir notre mariage! Ah! vous vous en allez sans me dire adieu! Vous n'êtes pas jaloux de tous ces jeunes gens qui me font la cour! Eh bien, je me vengerai! »

Par arrêté préfectoral, en date du 27 novembre dernier, le sieur Mignot (Antoine), ancien militaire à Douelle, a été nommé éclusier de 3<sup>e</sup> classe à l'écluse de Labéraudie, en remplacement du sieur Mangieu, et par arrêté du 11 décembre courant, ledit sieur Mangieu a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Une société nombreuse et choisie se pressait, jeudi soir, dans la grande salle de la Mairie, à l'occasion du tirage de la Loterie des Dames de la Providence. Inutile de dire que la plus belle moitié du genre humain, s'y trouvait, on ne peut mieux, représentée; et (comme elle est aussi la plus bavarde), la conversation était vive, spirituelle, générale et des plus animées. De charmants groupes se formaient autour des lots exposés. Celui de S. M. l'Impératrice attirait surtout tous des regards envieux. Chacun louait, poussait tout haut des cris d'admiration. Eh! mon Dieu, pourquoi ne pas le dire aussi? Chacun désirait... tout bas. — Rien de plus naturel!

Comme il arrive toujours en pareil cas, le sort cruel a détruit bien des illusions, trompé des espérances bien douces. Par un de ces caprices qui lui sont du reste assez familiers, il s'est plu à favoriser justement ceux qui s'y attendaient le moins. Le destin est ainsi fait... Que voulez-vous!

Bref, M. Delsaud (Etienne), garçon de bureau à la Mairie, a gagné le magnifique lot de l'Impératrice. — Le roi n'eût pas été, ce jour-là, son égal!

Par suite du déraillement d'une locomotive, qui a eu lieu à la station de Nicole, près d'Agen, et qui a nécessité le transbordement des voyageurs, le courrier de Paris n'est pas arrivé à Cahors, mardi soir.

On annonce que le conseil des ministres, dans sa dernière réunion, a réglé les dispositions principales du nouveau régime auquel va être soumise la boulangerie. La taxe du pain serait supprimée et la fabrication ainsi que la vente de cette denrée rentrerait dans le droit commun. Pour les villes où l'industrie boulangère est organisée d'après une limitation restrictive, on prendrait des délais et on prescrierait les indemnités nécessaires. Jusqu'à nouvel ordre, la mercuriale des grains et farines serait maintenue.

On assure que deux sections au moins du code rural: la police des campagnes et les servitudes agricoles, seront soumises, durant la prochaine session, à la délibération du Sénat et du Corps législatif. On parle également d'une refonte de la loi sur la chasse.

Il résulte d'un arrêt récent du conseil d'Etat que les personnes qui louent en garni une partie de leur habitation personnelle ne sont pas imposables à la taxe mobilière à raison du loyer total de leur maison, mais seulement à raison du loyer afférent aux parties du bâtiment dont elles se réservent la jouissance.

Il résulte d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille, que « l'agent de change qui a reçu comme couverture des valeurs de bourse, ne peut appliquer celles-ci au paiement de différence provenant du jeu. »

» Suivant les juges consulaires de Lille, l'agent de change ne détient ces valeurs que pour une cause réputée illicite, et il doit les restituer lorsqu'elles lui sont réclamées »

Au moment où vont commencer les nouvelles opérations du corps expéditionnaire du Mexique, aujourd'hui porté au complet par suite de l'arrivée des derniers renforts partis de France et d'Algérie, il est utile de faire connaître les numéros des divers corps de toutes armes qui

« Ce présomptueux, ajouta-t-elle en s'adressant à sa mère, s'imagine d'avoir tant de mérite que personne ne peut l'emporter sur lui. Mais patience! nous lui ferons bien voir que d'autres le valent. »

— Au nom du Ciel, ma fille, garde-toi de l'offenser. Tu n'es pas déjà si sûre de son cœur.

— De son cœur non; de sa main, s'est dit différent; ni lui, ni son père, ne reculeront après s'être si fort avancés.

Je l'espère aussi; mais pourquoi cette toilette? Elle est inutile maintenant.

— Pas du tout; M. Edmond n'est point, me semblait-il, le seul à qui l'on doive plaire, et ce n'est pas son absence qui m'empêchera de m'amuser.

— Non, si c'était la saison des plaisirs. Mais Paris n'en offre guère en ce moment. Sans l'occupation que nous donnaient ton trousseau et les arrangements à prendre dans notre hôtel pour le jour de la noce, nous aurions passé la saison des eaux à Baden-Baden. Ah! si j'avais pu prévoir que le mariage serait ainsi retardé, on ne nous verrait pas ici au mois d'août, quand tous les gens de bon ton en sont absents.

— Il en reste toujours pour que nous trouvions, en cherchant bien, les éléments d'un petit bal parmi nos connaissances.

— Un bal? y penses-tu? l'été et en l'absence du comte!

Vicomtesse de Lercy.

La suite au prochain numéro.

— Non, je conviens que tu me laisses à cet égard liberté absolue; mais il faut que ces trente mille francs soient dépensés d'une façon exceptionnelle.

— C'était bien mon avis; ainsi en ai-je fait la dot d'une demoiselle pauvre.

— Et de qui donc?

— D'Alice Norbert.

— Quoi! de cette péronnelle? s'écria madame d'Avigny, feignant une surprise dont elle était loin: déjà le bruit de cet acte généreux était venu jusqu'à elle, et sa proposition de tout à l'heure n'avait été qu'une ruse pour découvrir la vérité.

— Henriette, pourquoi ce terme injurieux à l'adresse d'une personne si estimable?

— Estimable? oui, va, prends sa défense après l'avoir dotée, je te conseille. Tu ne sais donc pas qu'elle a failli empêcher ta fille de devenir comtesse de Rochebrune! Cette petite sainte-nitouche est une coquette, voilà tout.

— Pardonne-moi de te contredire, ma bonne Henriette, mais je croisais plutôt qu'elle a charmé le comte par son talent, sa beauté et sa conversation.

— Ha, ha, ha! c'est curieux! Tantôt M<sup>lle</sup> Norbert réunira tous les attraits et toutes les qualités. Je parierais que M. d'Avigny la trouve bien supérieure à sa propre fille!

A ces mots, prononcés avec une ironie amère, le pauvre mari s'aperçut qu'il venait de commettre une grande faute en faisant si haut l'éloge d'Alice.

« Je n'ai pas prétendu cela, reprit-il pour apaiser sa femme. Je sais que tu as donné à Laure une excellente

éducation et qu'elle est douée aussi d'un extérieur agréable. Edmond ne demanderait pas sa main s'il ne l'en jugeait digne... Mais tiens, j'entends une voiture dans la cour; c'est lui, sans doute, qui arrive avec son père! »

M. d'Avigny se trompait; le marquis était seul. Il se présenta de l'air le plus aisé, le plus naturel du monde, et annonça sans détour et sans préambule le départ subit de son fils.

« Nos travaux d'embellissement à Rochebrune, ajouta-t-il, réclamaient impérieusement la présence de l'un de nous deux. D'autres affaires me retiennent à Paris, et d'ailleurs, à mon âge, on n'est plus guère propre à surveiller des bâtisses. J'ai donc chargé mon fils de ce soin. — Et son absence sera longue? demanda M<sup>lle</sup> d'Avigny, le sourcil froncé. »

— Je l'ignore, madame; à lui de juger, une fois sur les lieux, des réparations qui restent à faire et du temps qu'elles dureront. Ce voyage arrive mal à propos, n'est-ce pas, pour l'amoureuse impatience de nos jeunes fiancés? »

Et le vieillard cachait sous un gracieux sourire sa tristesse et son inquiétude.

« Qu'importe? répondit gaiement M. d'Avigny; rien ne presse; ils sont si jeunes tous deux! D'ailleurs, à mon avis, le temps le plus heureux est celui qui s'écoule entre les fiançailles et le mariage. Qu'en pense-tu, Henriette? »

— Moi? dit-elle sèchement. Je n'en pense rien du tout; voilà trop longtemps que je suis mariée pour me souvenir encore de ces choses-là. »

A ces mots, elle sortit brusquement et monta quatre à

en font partie, avec indication des emplacements où sont stationnés, soit les dépôts, soit les portions principales de ces corps. En effet, c'est aux commandants de ces dépôts ou de ces portions principales de corps que les familles doivent s'adresser pour obtenir les pièces et renseignements dont elles peuvent avoir besoin concernant les militaires faisant partie de l'expédition.

51<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt du corps à Angers.

62<sup>e</sup> de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Dijon.

81<sup>e</sup> de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt au Puy.

99<sup>e</sup> de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Lons-le-Saulnier.

1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied, état-major et compagnies de guerre au Mexique; dépôt à Saint-Omer.

7<sup>e</sup> bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Toulouse.

18<sup>e</sup> bataillon, id.; état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Strasbourg.

20<sup>e</sup> bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Auxonne.

1<sup>er</sup> régiment de zouaves, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt à Coléah (Algérie).

2<sup>e</sup> régiment, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Oran (Algérie).

3<sup>e</sup> régiment, id., état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Constantine (Algérie).

12<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, deux escadrons de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps à Carcassonne.

5<sup>e</sup> régiment de hussards, un escadron de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps, au Mans.

1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, deux escadrons de guerre au Mexique, état-major et portion principale du corps à Mustapha (Algérie).

2<sup>e</sup> régiment, id.; deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Oran (Algérie).

3<sup>e</sup> régiment, id.; deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Constantine (Algérie).

1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Alger.

3<sup>e</sup> régiment, id.; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes.

7<sup>e</sup> régiment, id.; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à La Fère.

9<sup>e</sup> régiment, id.; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes.

11<sup>e</sup> régiment, id.; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Rennes.

1<sup>er</sup> escadron du train d'artillerie, une compagnie de guerre au Mexique. Portion principale du corps à Alger.

3<sup>e</sup> escadron, id.; une compagnie de guerre, id. Portion principale du corps à Vincennes.

5<sup>e</sup> escadron, id.; une compagnie de guerre, id. Portion principale du corps à Metz.

1<sup>er</sup> régiment du génie, une compagnie de guerre au Mexique. Portion principale du corps à Metz.

2<sup>e</sup> régiment, id.; une compagnie de guerre, id. Portion principale du corps à Arras.

3<sup>e</sup> régiment, id.; une compagnie de guerre, id. Portion principale du corps à Metz.

Escadron du train des équipages de la garde impériale; une compagnie de guerre au Mexique. Portion principale du corps à Paris.

3<sup>e</sup> escadron du train des équipages militaires; une compagnie de guerre au Mexique. Portion principale du corps à Oran (Algérie).

4<sup>e</sup> escadron, id.; une compagnie de guerre, id. Portion principale du corps à Châteauroux.

5<sup>e</sup> escadron, id.; deux compagnies de guerre, id. Portion principale du corps à Vernon.

Détachements de gendarmerie (force publique), d'infirmiers militaires et d'ouvriers d'administration.

On a généralement fort tort de chauffer beaucoup les appartements pendant l'hiver; l'usage des poêles et la facilité avec laquelle on obtient promptement une chaleur très-élevée en sont la cause. Il ne faut point que la température soit trop élevée dans les appartements, et en hiver notamment elle ne doit pas dépasser 15 degrés centigrades; la science démontre que, pendant les grands froids, il est même plus hygiénique de ne pas tenir le thermomètre au-dessus de 12 à 14 degrés.

Dans les salles d'hôpitaux et dans les chambres des malades, on veille à ce que cette température ne soit jamais dépassée. Comme nous le disions à l'instant, c'est un grand tort de chauffer beaucoup l'appartement où l'on travaille; aussi, les employés des administrations, et généralement les gens qui se livrent à un travail de cabinet sont, par imprudence, pré-

disposés aux congestions cérébrales et pulmonaires.

Les chambres à coucher, et principalement les appartements des enfants, doivent être tenus à une température assez basse. Il est même prudent de n'y faire que rarement du feu, surtout pendant la nuit.

Nous ne parlons pas des inconvénients, qui peuvent résulter de l'emploi de mauvais charbon ni des accidents auxquels peuvent donner lieu les chefs de poêles par suite de la quantité d'acide carbonique dégagé librement et sans courant d'air: ceci est élémentaire.

Mais une mesure de précaution que nous croyons devoir rappeler, c'est celle qui est si universellement négligée, de renouveler chaque jour, quelque temps qu'il fasse, l'air de tous les appartements, et surtout celui où l'on passe la nuit. On en comprendra la nécessité si l'on pense qu'une seule personne n'absorbe pas moins de douze mètres cubes d'air dans vingt-quatre heures.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 7 décembre 1862.

9 Versements dont 4 nouveaux . . . . . 1,015<sup>f</sup> 15  
9 Remboursements dont 3 pour solde. 3,590 46

TAXE DU PAIN. — 23 octobre 1862.

1<sup>re</sup> qualité 35 c., 2<sup>e</sup> qualité 32 c., 3<sup>e</sup> qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 05<sup>c</sup>.  
Taureau ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 95<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 85<sup>c</sup>.  
Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 30<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 20<sup>c</sup>.  
Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>f</sup> 25<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>f</sup> 15<sup>c</sup>.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Départements.

On écrit de Lannemezan:

La découverte d'un crime horrible a motivé, il y a quelques jours, un transport de M. le juge d'instruction et du parquet de Bagnères, dans la commune de Bertren (canton de Mauléon-Barousse). Un habitant de cette commune âgé de cinquante-huit ans, ancien instituteur, aurait été assassiné, il y a deux mois environ, et dans des circonstances atroces, par son neveu, de Montréjeau. Sous prétexte de soigner son oncle, assez gravement indisposé, il serait venu s'installer auprès de lui, à Bertren, l'aurait décidé à renvoyer sa servante et aurait profité du moment où le malade prenait, auprès du feu, un bain de pieds pour l'assommer d'un violent coup de barre asséné sur la tête, puis aurait poussé le corps de sa victime dans le feu pour faire croire à un malheur fortuit. Après avoir accompli ce crime, l'assassin aurait dévalisé les armoires de la maison et aurait volé notamment plusieurs titres appartenant au défunt.

Les voisins, accourus ensuite à ses cris, crurent, comme il le leur racontait, que lui-même en rentrant venait de trouver son oncle dans ce triste état: le malheureux fut enterré sans qu'on eût le moindre soupçon qu'il eût été victime d'un crime. Ce n'est que plus tard, et après la levée des scellés qui avaient été immédiatement apposés, que la découverte du vol inspira quelques doutes sur le prétendu accident qui avait occasionné la mort du défunt. Bientôt ces doutes firent place à une certitude presque complète, et l'assassin fut arrêté à Montréjeau.

Le corps de la victime a été exhumé et on a trouvé sur la nuque la trace du coup violent qui a déterminé la mort.

Confronté avec le cadavre de son oncle, le jeune homme a présenté un flegme imperturbable. Malgré les charges accablantes qui ont été recueillies contre lui, il persiste à nier. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Bagnères.

Outre les préventions d'assassinat et de vol, l'instruction est également dirigée contre lui pour crime de faux.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

Pour extrait: A. LAYTOU

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet.)

ITALIE.

La Gazette de Turin, du 10, dit que le général Lamarmora a écrit pour féliciter le nouveau cabinet, se déclarant prêt à continuer ses services pour le bien du pays.

On assure qu'après le vote du budget provisoire, la session parlementaire sera close.

Une nouvelle session s'ouvrira au milieu de janvier.

PRUSSE.

La Gazette de l'Étoile publie le document officiel suivant:

« Il y aura cinquante ans au mois de mars prochain, qu'à l'appel de mon père le peuple prussien a pris les armes pour les grandes luttes de la guerre d'affranchissement. Je crois convenable qu'une fête soit instituée pour célébrer le commencement des

hauts faits d'armes de cette époque qui a fourni à l'histoire de la Prusse ses plus brillantes pages, et pour rappeler l'établissement de la landwehr.

« Il y aura cent ans, au mois de mars prochain, que la guerre de sept ans a été terminée par la glorieuse paix de Hubertsburg qui établit solidement la position de la Prusse comme grande puissance, et pour laquelle nous devons encore aujourd'hui remercier Dieu. J'invite le ministère à me soumettre des propositions sur la manière dont ces fêtes doivent être célébrées.

Signé: Guillaume.

ANGLETERRE.

Le Times dit: Les Grecs croient de bonne foi qu'ils peuvent avoir le prince Alfred pour roi, malgré lui-même, malgré l'Angleterre, malgré sa famille, malgré l'Europe. Dans quelques jours toute la population hellénique l'aura proclamé roi. L'Angleterre n'est pas la seule à s'étonner de ce fait. Quel désappointement pour la Russie, après les bons offices que cette puissance prodigue à la Grèce depuis trente ans. Les Grecs regardent la Russie avec crainte et défiance. Ils redoutent que l'influence russe ne leur soit funeste. La conduite des Grecs indique une confiance enfantine dans leur propre enthousiasme. Ce peuple s'imagine que sa volonté exprimée par le fait accompli ne rencontrera pas de résistance. On pouvait s'attendre à voir les sympathies grecques s'adresser à la France qui a délivré l'Italie et encouragé les principautés Danubiennes. C'est vers l'Angleterre au contraire, que les Grecs se sont tournés comme un seul homme.

Le Morning Post félicite le roi d'Italie d'avoir résisté aux conseils tendant à la dissolution du parlement. Victor Emmanuel a prouvé ainsi son esprit constitutionnel. Les événements passés et les circonstances actuelles sont un gage assuré que l'Italie ne sera défaite ni par le parti d'action, représenté par Garibaldi ni par le parti de l'inaction que représente M. Ratazzi.

GRÈCE.

Athènes, 10 décembre.

Les élections des représentants à l'Assemblée nationale se sont terminées tranquillement presque partout.

Le suffrage continue à être favorable au prince Alfred, qui a obtenu 70,000 signatures.

MEXIQUE.

On apprend de Mexico que les violences, les emprisonnements et les bannissements se multiplient, toutes les autorités mexicaines décrient des contributions que l'on fait rentrer à coups de bâton. — Comonsort n'est arrivé de San Luis de Potosi à Mexico qu'avec la moitié de son armée: ses soldats désertent en masse. La destitution d'Almonte a été un acte politique tendant à donner des garanties à toutes les opinions, mais Almonte et ses partisans sont toujours bien vus par le général français.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

Voici, d'après un journal français, cité par l'Italie, la réponse qu'aurait faite le docteur Nélaton à un certain nombre d'ouvriers qui se sont présentés chez lui pour lui offrir la députation:

« Messieurs,

« Je suis on ne peut plus touché de votre démarche, mais je dois vous avouer qu'elle m'étonne autant qu'elle m'honore. Je ne vois pas bien pourquoi mes connaissances en chirurgie vous ont fait présumer que je pouvais être apte au mandat dont vous ajriez l'intention de m'investir, et comment je serais devenu tout à coup un économiste, un financier, un législateur, parce que j'ai découvert une halle dans le pied d'un blessé.

« S'il s'agissait de me nommer chirurgien de la chambre, ce serait différent; mais député, messieurs, c'est là un métier que je n'ai pas appris dans Hippocrate, et pour lequel, à vous parler franchement, je n'ai aucun goût. J'ai même la conviction que les affaires du pays ne s'en porteraient pas mieux, et que mes malades négligés s'en porteraient beaucoup moins bien. Je dois donc, en vous remerciant de votre démarche, vous déclarer que vous me proposez là un honneur qu'il m'est impossible d'accepter. »

M. Nélaton donne ici un rare exemple de bon sens et de bon goût à tous ces hommes si prompts à désertir leur profession et le terrain d'une réputation légitime pour se jeter, sans apprentissage et sans vocation, dans les hasards politiques.

J. de Toulouse. A. PUJOL.

— Le général Garibaldi a adressé la lettre suivante au docteur Nélaton:

« Pise, 5 décembre 1862.

« Mon bien cher ami,

« Je vous dois une parole d'amour et de gratitude; votre apparition à la Spezia m'a apporté le bonheur, et si jamais quelque doute avait pu traverser mon esprit malgré les soins paternels et savants des chirurgiens qui me soignaient, après votre visite si éminemment sympathique, après votre parole si sublime-

ment encourageante, je n'ai plus douté de ma guérison.

« Je suis beaucoup mieux depuis l'extraction de la balle opérée si habilement par notre illustre compatriote le professeur Zannetti, et avec les instruments que vous avez eu la bienveillance de m'envoyer. Demain on m'appliquera un bandage fixe, et j'espère pouvoir bientôt me mouvoir sur des béquilles.

« Que Dieu vous bénisse! ainsi que ces hommes vertueux, dont les principes humanitaires ont honoré l'homme éminent de la science et le bienfaiteur.

G. GARIBALDI.

CLOTURE LE DIMANCHE 21 DÉCEMBRE DE L'ÉMISSION DU SOLDE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

DES BOULEVARDS DU TEMPLE

Capital 8 MILLIONS divisé en 80,000 actions

11,053<sup>m</sup> de terrains à 270 fr. le mètre.

Construction de trois Théâtres et de sept Maisons  
Situés aux affluents des boulevards des Amandiers, du Temple, du Prince-Eugène, de Richard-Lenoir.

La Société est constituée depuis le 1<sup>er</sup> décembre.

Les terrains sont acquis, le premier paiement est effectué.

La construction des Théâtres est autorisée.

Des propositions avantageuses sont soumises à la Société par des Entrepreneurs de premier ordre.

Dans la Société des Boulevards du Temple, les terrains étant tout d'abord achetés et payés, la construction des immeubles devant s'exécuter en proportion du capital réalisé, le fonds social est à l'abri de toute éventualité et ne peut que profiter de la plus-value assurée aux immeubles de ce magnifique quartier.

La souscription publique est ouverte pour le solde des actions disponibles.

Les demandes seront reçues sans réduction jusqu'à concurrence de 23,704 Actions, 13,000 Actions étant réservées à la souscription anglaise.

VERSEMENTS: 40 fr. en souscrivant; 20 fr. fin janvier; 20 fr. fin mars; 20 fr. fin mai.

ON SOUSCRIT:

A Paris, au Siège social, boulevard du Temple, n° 70,

Et chez MM. J. PATON et C<sup>e</sup> banquiers, 17, boulevard des Italiens.

Dans les Départements, verser à leur crédit dans les succursales de la Banque de France, ou envoyer les fonds par lettres chargées.

A Londres, chez MASTERMAN, PETERS and C<sup>o</sup>; bankers, 35, Nicholas-Lane.

GRAND HOTEL DU LOUVRE

En exploitation depuis 1855, situé dans le quartier le plus central de Paris, rue de Rivoli et place du Palais-Royal.

600 Chambres de 3 à 20 fr. — 60 Salons de 4 à 20 fr. — Salle à manger richement décorée. — Table d'hôte à 6 heures. — Salons de restaurant.

Moyennant le prix de 12 fr. 50 par jour, au 4<sup>me</sup> étage, et de 15 fr. au 3<sup>me</sup>, MM. les Voyageurs ont au Grand Hôtel du Louvre: une Chambre, le Déjeuner, le Dîner à Table d'Hôte, l'Éclairage et le Service.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

Canaux d'irrigation italiens,

(CANAL CAVOUR).

Section du Pô au Tessin, le tout dans les provinces de l'ancien Piémont.

Président: M. le marquis de CAVOUR, Vice-Présidents: MM. MANSEL, président de la Banque d'Agra et des Services-Unis; MINGHETTI, vice-président de la chambre des députés.

Emprunt de 55 millions 6 %

INTÉRÊTS

ET AMORTISSEMENT GARANTIS PAR L'ÉTAT en 110,000 obligations de 500 fr. ou 20 livres sterling, remboursables par tirages annuels à Fr. 525, ou 21 livres sterling en 50 ans, conformément aux statuts.

INTÉRÊT ANNUEL, (par semestre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet): 30 fr. payables à Turin, Paris, Bruxelles, Lyon et Marseille, ou 24 schelings sterlings, payables à Londres en livres sterling, et à Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam et Berlin, au cours.

**GARANTIE DE L'EMPRUNT :** 1° Le capital actions déjà placé en totalité et garanti par l'Etat; — 2° les canaux domaniaux en plein rapport cédés à la Compagnie par l'Etat; — 3° la garantie spéciale de l'Etat pour le service de l'intérêt à 6 0/0 et de l'amortissement de cet emprunt.

Toutes les obligations seront revêtues de la signature d'un commissaire royal.

**Souscription publique.**

La Société générale a l'honneur de prévenir le public qu'une souscription pour le placement de 110,000 obligations composant l'emprunt de 55 millions autorisé par les statuts, sera ouverte le mercredi 10 décembre, aux conditions suivantes :

**PRIX DE SOUSCRIPTION :** 480 fr. par obligation, jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1863.

**VERSEMENTS :** 100 fr. en souscrivant; 100 fr. le 1<sup>er</sup> Avril 1863; 100 fr. le 1<sup>er</sup> Juillet 1863; 100 fr. le 1<sup>er</sup> Octobre 1863; 80 fr. le 1<sup>er</sup> Janvier 1864.

Les souscripteurs auront le droit de se libérer entièrement en souscrivant, avec escompte de 6 0/0. Dans ce cas, ils auront à verser seulement 465 fr. par obligation.

Les souscriptions seront reçues jour par jour, jusqu'à concurrence de la totalité de l'emprunt.

N. B. — Sur ces 110,000 obligations, 12,900 sont déjà souscrites, avec l'autorisation du gouvernement, par des communes et des établissements de bienfaisance en Italie.

**On souscrit :**

- A PARIS, chez MM. EMILE ERLANGER et C<sup>ie</sup>, 21, rue de la Chaussée-d'Antin;
- A LYON, chez MM. V<sup>o</sup> MORIN, PONS et MORIN;
- A MARSEILLE, chez M. PAUL BLAVET;
- A LONDRES, chez MM. MASTERMAN, PETERS et C<sup>ie</sup>;
- A BRUXELLES, chez MM. J. DELLOYE, TIBERGHEN et C<sup>ie</sup>;
- A FRANCFORT-S.-M., chez M. RAPHAEL ERLANGER, et MM. FRÈRES BETHMANN;
- A BERLIN, chez MM. MENDELSSOHN et C<sup>ie</sup>;
- A TURIN, MILAN, GÈNES, LIVOURNE, GENÈVE, BERNE, chez les Banquiers de la Société.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Paris.**

Le conseil des maréchaux a tenu séance avant-hier sous la présidence du maréchal Randon. On sait qu'il s'agit, dans ces réu-

nions, d'examiner les propositions pour l'avancement dans les hauts grades de l'armée.

— On annonce le prochain mariage du maréchal Canrobert avec M<sup>lle</sup> Macdonald.

— M. Fould, étudierait en ce moment, dit-on, un projet de réglementation des opérations de bourse.

— Horace Vernet a passé une nuit plus calme que celle d'hier, mais les craintes des médecins sont toujours les mêmes. Horace Vernet est né en 1789; il est conséquemment âgé de 73 ans. Il est le représentant de la quatrième génération de cette belle dynastie d'artistes qui a donné tant de chefs d'œuvre à la peinture française. Le 1<sup>er</sup> du nom : Antoine Vernet, décorateur habile, peignait des figures et des armoires dont on louait beaucoup le dessin et la couleur; le 2<sup>e</sup>, Claude-Joseph Vernet, peintre et graveur, né à Avignon, le 14 août 1714, un an avant la mort de Louis XIV, a peint ces magnifiques marines que l'on admire au Louvre; le 3<sup>e</sup>, Antoine-Charles-Joseph Vernet, dit *Carle*, né à Bordeaux, en 1758, mort à Paris, le 17 novembre 1835, qui n'avait pas d'émules de son temps pour la peinture des chevaux et des chasses. Le 4<sup>e</sup>, Horace Vernet, peintre d'histoire, de bataille et de genre, est trop connu de tous, pour que nous songions à énumérer ses mérites.

Horace Vernet avait une fille, une des beautés de la capitale qui mourut jeune, peu de temps après son mariage avec Paul Delaroche. Avec Horace, la dynastie des Vernet va s'éteindre.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Variétés.**

**FLEURS HISTORIQUES**

DES DAMES ET DES GENS DU MONDE par M. LAROUSSE, 49, rue St.-André-des-Arts, Paris.

Nous avons publié dans le *Journal du Lot*, plusieurs extraits des *Fleurs historiques*, travail attrayant et utile, dû à la plume d'un écrivain honorablement connu par ses travaux sur l'enseignement, M. Larousse. Cet ouvrage, à peine mis en vente, obtient déjà un brillant et légitime succès.

Le livre des *Fleurs historiques*, écrit un éminent écrivain, recevra de tous l'accueil le plus favorable : c'est un Français, c'est un compatriote; sa verve est la verve gauloise, et sa langue est la langue de tous. De tous les souvenirs qu'il évoque, il n'en est pas un qui nous soit indifférent, qui ne joigne l'agréable à l'utile. En effet, il s'agit ici de ces mille illusions, de cette foule de traits empruntés à la politique, à

l'histoire à la biographie, à la littérature, à la mythologie, contre lesquels notre curiosité se heurte à chaque instant dans la conversation, dans le roman, dans le journal, au théâtre, partout, enfin, où l'on cause, où on lit, où l'on entend. Par exemple, quel est le lecteur qui n'a pas inscrit sur son carnet quelques-unes de ces locutions hiéroglyphiques, en présence desquelles il est resté comme M. Prudhomme devant l'obélisque de Louqsor : Le tison de Méléagre. — Une lettre de Bellérophon. — Mon petit ruisseau de la rue du Bac. — Et de Caron pas un mot. — Lantre de Trophonius. — Ah ! le bon billet qu'à La Châtre ! — Après vous, messieurs les Anglais. — Avez-vous lu Baruch ? — Le cor d'Astolphe. — Le chapeau de Fortunatus. — Le cercle de Popilius. — Comment peut-on être Persan ? — Discussions byzantines. — L'abbaye de Thélème. — Les dés du juge de Rabelais. — Les laitues de Dioclétien. — Les grues d'Ibicus. — Le grain de sable de Pascal. — La lance Téléphé. — Le grand Pan est mort. — L'ordre règne Varsovie. — Apollon et Marsyas. — Le manteau d'Elie. — Le manteau d'Antisthène. — La marchande d'herbes d'Athènes. — Les manchettes de Buffon. — La tunique du Centaure. — Le festin des Lapithes. — Ai-je dit quelque sottise ? — Le trait du Parthe. — Qu'on me ramène aux Carrières ! — Les pavots de Tarquin. — Visages pâles qui déplaisent à César. — Le taureau de Phalaris, etc., etc., etc.

Eh bien, le nouveau livre de M. Larousse donne la clé, l'origine, l'explication développée, et presque toujours attayante de toutes ces *Fleurs* de l'histoire et de la littérature. On y trouve rattachée une foule de détails inédits, d'anecdotes piquantes, ingénieuses, pleines de sel ou de raison, qui émaille cette riche mosaïque des couleurs les plus fraîches et les plus riants. En présence de ce vaste panorama, où se succèdent tour à tour les tableaux les plus variés, on reste confondu en songeant à l'immensité des recherches que cette œuvre de bédiction-fantaisiste a dû occasionner. On y rencontre de tout : histoire, biographie, philosophie, science, critique, érudition, beaux-arts, aperçus ingénieux, rapprochements inattendus, choix immense de phrases expressives et pittoresques empruntées à plus de trois cents auteurs, l'élite de la littérature française et étrangère.

Il manquait un dernier attrait à cet ouvrage : M. Larousse, qui s'adresse particulièrement aux dames et qui sait à quelles sources il faut puiser pour leur plaisir, a enrichi ce volume de sept splendides photographies exécutées par M. Pierre Petit, et empruntées, par autorisation spéciale, aux musées du Louvre et du Luxembourg. Voici les sujets de ces magnifiques reproductions :

- 1° LE SCAMANDRE, d'après le tableau de Lancrenon;
- 2° CAÏN OU LE CRIME....., d'après Prudhon;
- 3° CORNÉLIE ET SES BIJOUX, d'après Reynolds;
- 4° HÉRO ET LÉANDRE, d'après Delorme;
- 5° MADELEINE AU DÉSERT, d'après le Corrège;
- 6° TARQUIN ET LUCRÈCE, d'après Luc Giordano;
- 6° SUZANNE ET LES DEUX VIEILLARDS, d'après Santerre

Les *Fleurs historiques* sont donc le cadeau le plus utile et le plus attrayant, le plus sérieusement frivole et le plus frivolement sérieux, le plus riche, le plus nouveau, que l'on puisse se faire à soi-même, ou offrir à toute personne à laquelle on voudrait causer une surprise agréable, donner une preuve d'attention délicate.

Le gérant, A. LAYTOU.

Parmi les Médailles de l'Exposition de Londres, nous remarquons celle qui a été décernée à la MAISON MENIER, pour « l'excellence et la qualité de » son Chocolat. »

**Théâtre de Cahors.**

Dimanche 14 décembre 1862.  
SPECTACLE EXTRAORDINAIRE  
donné avec le concours de  
**M. MENDIOROZ**  
premier prix du Conservatoire impérial de musique.

**HAYDÉE**

Opéra comique en 3 actes.  
M. MENDIOROZ, premier ténor, remplira  
le rôle de *Lorédan*.

**LA FLEUR DU VAL SUZON**

Opéra comique en 2 actes.  
**A BAS L'ARITHMÉTIQUE**  
(scène comique).

**LOU PAOURÉ JEAN**  
(scène comique en patois).

Les Bureaux s'ouvriront à 7 heures. — On commencera à 8 heures.

**VILLE DE CAHORS.**

Marché aux grains. — Samedi, 13 décembre 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	434	443	22 <sup>l</sup> 46	78 k. 240
Mais.....	218	71	12 <sup>l</sup> 13	»

**BULLETIN FINANCIER.**

**BOURSE DE PARIS.**  
11 décembre 1862.

Au comptant :	Derrière cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	70 50	» 10	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 55	» 05	» »
12 décembre.			
Au comptant :			
3 pour 100 .....	70 45	» »	» 05
4 1/2 pour 100 .....	97 75	» 20	» »
13 décembre.			
Au comptant :			
3 pour 100 .....	70 55	» 10	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 50	» »	» 25

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Naissances.*  
12 décem. Bouysson (Catherine), rue Chanterrie.  
12 — Cabanes (Emilie), Pont Neuf.  
13 — Marc (Rose), à Cabessut.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**A LA VILLE DE CAHORS  
SABRIÉ**

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6, a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

**EAU, POMMADE ET SAVON  
DE TOILETTE HYGIÉNIQUE**

**F.-V. RASPAIL**

Ces produits, de la préparation desquels sont rigoureusement exclues les substances vénéneuses, dont jusqu'à ce jour la parfumerie a fait un si déplorable usage, sont aussi hygiéniques que cosmétiques, en détergeant la peau et conservant le teint dans toute sa fraîcheur.

**MAISON RASPAIL**, 44, rue du Temple, à Paris.

DÉPÔTS chez tous les parfumeurs et coiffeurs.

**ÉTABLISSEMENT HORTICOLE.**

**VINCENS, pépiniériste,**

A CAHORS (Lot).

Le sieur VINCENS, pépiniériste, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, pour cause de fin de bail de l'une de ses pépinières, il livrera, jusqu'au 15 janvier prochain seulement, pour alignements, reboiser ou orner, des arbres de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> choix, à un très-grand rabais.

Aux conditions ordinaires, on trouvera chez lui un grand assortiment d'arbres fruitiers et d'agrément, de toute espèce et variétés, premier choix. Comme par le passé; il se charge de toute sortes de plantations.

**CARTES**

**Du Département du LOT**

En vente chez CASTANET, imprimeur-lithographe, à Cahors.

**Prix :**

- Imp. noir, . . . . . 2 f. 50
- liséré couleur, limitant les arrondissements. . . . . 3 »
- arrondis à teintes plates. . . . . 4 »
- routes, chemins, etc, coloriés. . . . . 5 »

CARTES de VISITE de 2 à 5 francs le cent.

**PATE ET SIROP**

**DE BERTHÉ**  
A LA CODÉINE

Préconisés par tous les Médecins contre la grippe, le catarrhe, la coqueluche et toutes les irritations de poitrine, accueillis avec empressement par tous les malades qui obtiennent de leur emploi un soulagement immédiat à leur souffrance, le Sirop et la Pâte de Berthé ont excité la cupidité des contrefacteurs.

Pour mettre un terme à des substitutions blâmables, nous rappelons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit à la codéine le nom de Berthé et la signature ci-contre.

Dépôt à la PHARMACIE DU LOUVRE, 151, rue Saint-Honoré, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Etranger.

**Réglisse Sanguinède**

Pectoral reconnu le meilleur pour guérir les Rhumes, Gastrites, Crampes et faiblesses d'estomac. Mangé après les repas, c'est le digestif le plus efficace. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Pour se garantir des contrefaçons, exiger la signature Sanguinède, — 75 c. la boîte. — Dépôt à Cahors dans toutes les pharmacies.

**AVIS**

Le sieur CALMETTE, conseiller d'arrondissement et propriétaire à Thémines, canton de Lacapelle, a l'honneur de prévenir MM. les agriculteurs et fermiers qu'il est dans l'intention de mettre en ferme toutes ses propriétés, qui se composent de trois grands corps de domaines, contigus, d'une briqueterie ou chafour, d'un moulin à huit meules, de deux presses hydrauliques, contigus, et enfin d'une grande prairie particulière. Le tout payant près de 1,500 fr. d'impôts. Le propriétaire et MM. Alayrac, notaire à Gramat, Born à St.-Céré, Vaissié à Lacapelle, et Brunet à Thémines, donneront tous les renseignements désirables.

**AVIS.**

Le sieur VERNEGEOL, marchand faïencier, à Limoges, vient d'arriver à Cahors avec un grand assortiment de Porcelaine blanche et dorée, au choix. On trouvera chez lui des services de table, des vases d'église et de salon. — Il se charge de remplacer les pièces qui décomplèteraient un service et de les faire parvenir franco à la personne qui le demanderait. — Son magasin est situé sur le cours Fénélon, où il restera trois mois seulement.

**MUSIQUE.** *Le Rêve à deux*, poésie de M<sup>me</sup> Valmore, adaptée au célèbre nocturne de Field. Cette romance, d'un sentiment tendre, convient parfaitement au médium de la voix de femme.

*L'Amour et l'Amitié*, poésie de Millevoje, musique de Ch. Moreaux. Ce charmant fabliau, édité en deux tons (sol et si-bémol), convient à toutes les voix.

Ces deux nouvelles publications sont expédiées franco, contre 2 fr. en timbres-poste, par l'éditeur Marcel Colombier, rue de Richelieu, 85 à Paris.

**A VENDRE**

Vins vieux des premiers crus d'Albas. Récoltes de 1825, 1830, 1832, 1834, 1840, 1841 et 1843. S'adresser à M. BATAILLE, aîné, propriétaire à Albas.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
de SARAZIN-MICHEL, d'Aix.  
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.  
10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 40 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

**POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ**

**Aux Fabriques de France  
MAISON GREIL**

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon.  
**HABILLEMETS TOUS FAITS**

ET SUR MESURE  
Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

**OPPRESSIONS, Toux, Rhumes, ASTHMES, NÉURALGIES, Catarrhes.**  
La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes Respiratoires.  
Dans les pharm. de tous les pays, PARIS : Vente en gros, J. ESPIC, 6, r. d'Amsterdam. — Exiger cette griffe sur chaque Cigarette.

**Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors.**

**ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES**

Figures contemporaines et historiques, Portraits photographiés, format cartes de visite.

Même dimension — Reproduction des Tableaux des grands maîtres de toutes les écoles, dans tous les genres. — Passe-partout.

Tous les ALMANACHS ILLUSTRÉS pour 1863. — Calendrier romain, Ordo, Calendrier du Lot, Annuaire, Almanach pour 1863.

Toutes les nouveautés, à mesure de leur mise en vente.

Prochainement, *Les Isariotes*, par Proudhon.

Assortiment complet d'ouvrages pour l'agriculture : Bon Jardinier, pour 1863, figures du bon jardinier, — Maison rustique au 19<sup>e</sup> siècle, *Calendrier du cultivateur*, par Mathieu Dombasle.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.